

CHAQUE JOUR, UN PEU PLUS D'INACCEPTABLE !

La machine à expulser : version finale

2002 : Le gouvernement français expulse **10 000** personnes étrangères.

2003 : Première modification de la loi sur l'immigration par Sarkozy.

2004 : Le gouvernement français expulse **15 000** personnes étrangères.

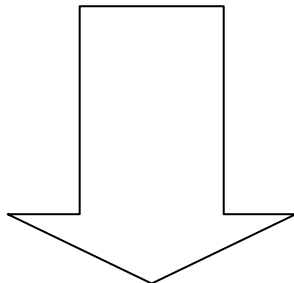
2006 : Le gouvernement français expulse **24 000** personnes étrangères.

Deuxième modification de la loi sur l'immigration par Sarkozy.

2007 : Sarkozy est élu président, Hortefeux nommé ministre de

l'immigration et de l'identité nationale (...*et du Co-développement*).

Aujourd'hui : On construit des centres de rétention pour enfermer les personnes étrangères qui auraient envie de vivre en France. Les préfectures leur notifient des OQTF (*obligation de quitter le territoire français – nouvelle mesure de reconduite à la frontière depuis janvier 2007*) pour les placer dans ces centres de rétention puis les **EXPULSER**. Mais comme les centres sont pleins à craquer, on en construit d'autres ; alors comme y'a des nouvelles places on arrête d'autres personnes étrangères (*sur des contrôles au faciès*) pour les placer dans ces centres ; du coup, pour accueillir tout le monde on construit des centres de rétention...



Près de Rennes, à St Jacques de la Lande, un centre de rétention va s'ouvrir à la fin du mois. Il va pouvoir accueillir 90 personnes, ce qui est énorme ! Coût : 10 millions d'euros. Dans les centres de rétention, les droits fondamentaux ne sont pas garantis et les droits à la défense des personnes retenues, pas toujours assurés. Ces centres ne sont pas des prisons, mais l'ambiance carcérale y est puante ! **Nous ne voulons pas de cette chose à Rennes, ni même ailleurs, et nous ne voulons pas laisser les préfectures jouer avec les vies des personnes étranger-e-s comme si elles étaient des numéros. Nous ne voulons pas d'un pays raciste, tout simplement...**

REGULARISATION DE TOUTES LES PERSONNES SANS-PAPIERS

*Collectif de soutien aux personnes sans-papiers
Réunions ouvertes tous les mardi à 18H30 à la MIR, 7 Quai Chateaubriand*